

**Chantal BERTOUILLE**  
*Député wallon*  
*Echevin de Comines-Warneton*

Comines, le 17.02.2005

*Rue des Canons, 39*  
7780 COMINES

☎ 056 55 63 59  
☎ 056 55 90 80  
☎ 0478 27 98 94  
✉ bertouille.ch@skynet.be  
e www.bertouille.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec prière d'insérer  
Remerciements anticipés

Réf : CB/DL/ma CP 05/014

Chantal BERTOUILLE  
Député du Hainaut occidental

**La Communauté française n'a pas les moyens de gérer les allergies alimentaires dans les cantines scolaires**

L'alimentation constitue sans nul doute l'un des enjeux majeurs du bien-être des générations futures. Si le problème de l'obésité est préoccupant, le Député Chantal Bertouille (MR) s'est également inquiété des moyens qui pourraient être mis en œuvre par la Communauté française en vue de lutter contre le phénomène des allergies alimentaires et plus particulièrement en milieu scolaire.

Il faut savoir qu'en la matière la Communauté française souhaite tout d'abord laisser l'initiative aux parents, à qui il revient d'informer le corps enseignant sur les éventuels problèmes rencontrés par l'enfant. A défaut, ce rôle d'information pourrait être joué par la médecine scolaire.

De même, si la Communauté française estime que les professeurs doivent être informés de la manière d'agir face à d'éventuelles allergies alimentaires, il ne faut cependant pas inverser les rôles, le personnel scolaire ne pouvant assumer la prise en charge de problèmes médicaux graves.

Enfin, dans la réponse qui a été communiquée à Madame Bertouille, on peut regretter que les services de cantines scolaires de la Communauté française ne peuvent, faute de moyens, prendre en charge ce phénomène.

Dès lors, il faudra essentiellement compter sur la bonne volonté des responsables de certaines cuisines scolaires ou centrales pour que les allergies alimentaires fassent l'objet d'un traitement et de préparations spécifiques.